

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 13902 Numéro SIREN : 449 572 999 Nom ou dénomination : JSR

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2019 sous le numéro de dépôt 110875



20191108752019

DATE DEPOT : 17/10/2019

N° DE DEPOT : 110875

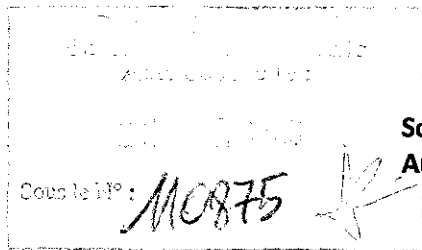
N° GESTION : 2003B13902

N° SIREN : 449572999

DENOMINATION : JSR

ADRESSE : 6 avenue d'Eylau 75116 Paris

MILLESIME : 2019



JSR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.095.000 euros
6, Avenue d'Eylau
75116 PARIS
RCS PARIS 449 572 999

Copie certifiée conforme

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Les actionnaires de la société JSR, Société par Actions Simplifiée au capital de 6.095.000 euros divisé en 23.000 actions de 265 euros chacune, dont le siège social est situé 6, Avenue d'Eylau à Paris (75116), ont tenu au siège social une assemblée générale ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM, représentant de la société SANDY RLK, présidente.

Monsieur Didier HAZEBROUK, représentant la société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est

Est désigné en qualité de secrétaire, Monsieur Jérémy RHOUM.

Le président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent au moins la moitié des actions, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,
La feuille de présence,
L'inventaire des valeurs actives et passives de la société,
Le rapport de gestion du président,
Les rapports du Commissaire aux Comptes,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, le rapport de gestion de la présidence et les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2019,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- Quitus à la présidence,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour formalités.

Le président donne lecture du rapport de gestion du président ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes.

Divers propos sont échangés, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du président et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, ainsi que toutes explications complémentaires fournies oralement, approuve dans toutes leurs parties le Rapport de Gestion de la présidence et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 mars 2019, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au président de sa gestion pour ledit exercice.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le président et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice de la société s'élevant à 3.401.641,05 euros, comme suit :

Réserve Légale	:	101.927,23 euros
Report à Nouveau	:	2.299.713,82 euros
Distribution de dividendes	:	1.000.000,00 euros

Ainsi chaque action recevra un dividende de 43,4782 euros.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, payés par la société pour le compte de l'associé bénéficiaire du dividende, de sorte que celui-ci perçoive un dividende net.

Le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ouvrant droit à abattement de 40%, exercée par le bénéficiaire dans sa déclaration souscrite l'année suivant celle de perception du dividende.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale, portant sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
31 mars 2018	26.086,96 €	/	373.913,04 €
31 mars 2017	/	/	/
31 mars 2016*	/	/	224.950,14 €

*Au profit exclusif des 4.258 actions de préférence

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les actionnaires présents ou représentés.

JSR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.095.000 euros
6, Avenue d'Eylau
75116 PARIS
RCS PARIS 449 572 999

Copie certifiée conforme

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 26 SEPTEMBRE 2019
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 mars 2019, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Ainsi, que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 70.153.698 euros contre 66.624.198 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,30%.

La déduction des coûts d'achats des marchandises vendues permet de dégager une marge brute globale de 46.765.884 euros représentant 66,66% des ventes de marchandises, contre 42.976.537 euros représentant 64,51% des ventes de marchandises pour l'exercice précédent.

Les autres consommations de l'exercice s'élèvent à 24.114.785 euros contre 22.211.304 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 8,57%.

L'excédent brut d'exploitation s'établit au titre de l'exercice à 8.470.869 euros contre 7.023.594 euros pour l'exercice précédent, soit 12,07% du chiffre d'affaires hors taxes.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, sont passés de 12.312.352 euros à 12.973.812 euros soit une augmentation de 5,37%, par rapport à l'exercice précédent.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 1.939.087 euros contre 1.867.711 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux provisions se sont élevées à 1.968.481 euros contre 1.624.823 euros pour l'exercice précédent.

L'ensemble des produits et des charges d'exploitation dégage un bénéfice d'exploitation de 6.444.150 euros, contre un bénéfice d'exploitation de 5.103.035 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le résultat financier accuse une perte de 962.382 euros, contre une perte financière de 749.683 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel permet de dégager un bénéfice de 18.316 euros contre une perte de 401.317 euros pour l'exercice précédent.

La participation des salariés s'élève à la somme de 546.014 euros contre 313.883 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à la somme de 1.552.429 euros.

Compte tenu des produits et des charges de toute nature, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 3.401.641 euros.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 3.401.641,05 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Réserve Légale	:	101.927,23 euros
Report à Nouveau	:	2.299.713,82 euros
Distribution de dividendes	:	1.000.000,00 euros

Ainsi chaque action recevra un dividende de 43,4782 euros.

ANALYSE DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le fonds de roulement est positif de 17.907.750 euros, il a diminué de 3.810.205 euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation s'explique par la différence entre les ressources dégagées au cours de l'exercice et les emplois effectués.

Ainsi durant l'exercice,

Les principales ressources dégagées ont été les suivantes :

- Capacité d'autofinancement	5.385.926 euros
- Diminution d'immobilisations	359.765 euros
- Souscription d'emprunt	100.000 euros

Les principaux emplois ont été les suivants :

- Investissements	3.503.305 euros
- Remboursements d'emprunts.....	3.355.289 euros
- Réduction de capital social	677.340 euros
- Distribution de dividendes	2.122.660 euros

La trésorerie nette est positive de 13.205.077 euros contre un solde positif de 14.647.546 euros pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre bureau d'études poursuit ses travaux sur les collections à venir.

LISTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

En application des dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce, nous mentionnons l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

✓ SARL SANDY RLK	16.900 actions
✓ SARL EUGENE VARLIN VALORISATION	4.600 actions

COMITE D'ENTREPRISE

Le comité d'entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L.2323-8 du code du travail.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Nous vous indiquons que notre société relève de l'un des cas énoncés aux articles L.225-102, L.225-184 et L.225-211 du code de commerce.

Au titre de l'exercice clos, il a été provisionné dans les comptes annuels de notre société la somme de 546.014 euros, au titre de la participation des salariés.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'article L.441-6-1 alinéa 1 et à l'article D.441-4 du code de commerce, est annexé au présent rapport un tableau dans lequel il est indiqué la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, au profit exclusif des 4.258 actions de préférence.

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
31 mars 2018	26.086,96 €	/	373.913,04 €
31 mars 2017	/	/	/
31 mars 2016*	/	/	224.950,14 €

*Au profit exclusif des 4.258 actions de préférence

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, en particulier :

Amortissements excédentaires	19.440 euros
Autres charges et dépenses somptuaires	8.183 euros

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du code commerce nous vous rappelons les conventions en cours.

1°) Le président rappelle que la convention visée à l'article L.227-10 et suivants, à savoir le Contrat de Mandat Social conclu en date du 30 septembre 2014 avec notre société mère la société SANDY RLK, s'est poursuivie au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019, et a fait l'objet d'un avenant en date du 31 mars 2019.

2°) En date du 1^{er} décembre 2017, il a été conclu une convention de trésorerie entre notre société et la société SANDY RLK, qui s'est poursuivie au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Le président précise que le Commissaire aux Comptes a été régulièrement informé de la poursuite de ces conventions pour l'établissement de son rapport spécial.

PRISES DE PARTICIPATIONS

En date du 13 décembre 2018, notre société a souscrit au capital de la société JSR LUXEMBOURG SARL, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé 23, Rue Aldringen à Luxembourg (L-1118) au Luxembourg.

La société JSR LUXEMBOURG SARL a pour objet le commerce en gros et au détail d'articles de confection pour hommes, dames et enfants, ainsi que d'accessoires de mode.

Cette société exerce son activité sous l'enseigne commerciale « IZAC ».

Notre société détient l'intégralité du capital social, composé de 50.000 parts sociales de 1 euro chacune.

ACTIVITES DES FILIALES

- **JSR IS LTD**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société JSR IS LTD n'a réalisé aucune activité.

- **JSR LUXEMBOURG SARL**

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'a été réalisé par la société JSR LUXEMBOURG SARL au titre de son exercice de constitution.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, notre objectif est de poursuivre l'ouverture de nouveaux points de ventes. Notre niveau d'activité et nos résultats devraient être en progression.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Pour la société SANDY RLK
Présidente
Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

JSR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 095 000. €

6 Avenue d'Eylau
75116 PARIS

Exercice clos le 31 mars 2019

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843

91, rue Nationale
59045 LILLE Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS JSR

Exercice clos le 31 mars 2019

Aux associés de la Société JSR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société JSR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

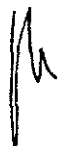
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

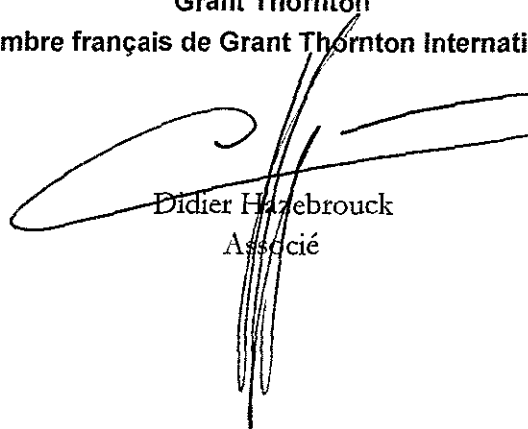


Exercice clos le 31 mars 2019

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 19 septembre 2019

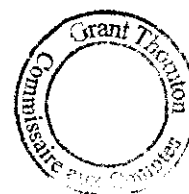
Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Didier Hazebrouck
Associé

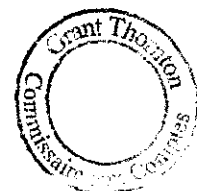
Bilan

	31/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 313 621	228 022	2 085 599	2 069 236
Fonds commercial	9 935 760		9 935 760	8 653 760
Autres immobilisations incorporelles	5 200		5 200	5 200
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	52 867	44 370	8 496	11 781
Autres immobilisations corporelles	17 825 125	10 599 549	7 225 576	7 512 835
Immob. en cours / Avances & acomptes	79 496		79 496	121 482
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	381 615	229 306	152 308	2 308
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 708		2 708	1 908
Autres immobilisations financières	1 708 487		1 708 487	1 668 566
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 304 879	11 101 248	21 203 632	20 047 076
Stocks				
Matières premières et autres approv.	317 606	58 597	259 009	285 759
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits Intermédiaires et finis	22 589 684	1 906 838	20 682 845	19 555 193
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 841 152	411 922	1 429 230	1 459 745
Fournisseurs débiteurs	141 739		141 739	210 994
Personnel				4 500
Etat, Impôts sur les bénéfices				301 946
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	181 993		181 993	117 654
Autres créances	515		515	190 915
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 521 448		13 521 448	14 822 449
Charges constatées d'avance	807 220		807 220	775 456
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 401 357	2 377 358	37 024 000	37 724 611
Charges à répartir sur plusieurs exercices	67 749		67 749	90 562
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	18 935		18 935	
COMPTES DE REGULARISATION	86 684		86 684	90 562
TOTAL ACTIF	71 792 921	13 478 605	58 314 316	57 862 249



Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	6 095 000	6 772 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 344 958	2 344 958
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	507 573	375 098
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 627 776	8 233 423
Résultat de l'exercice	3 401 641	2 649 487
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 976 948	20 375 307
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	892 593	1 046 395
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	892 593	1 046 395
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	12 000 000	12 000 000
<i>Emprunts</i>	6 134 435	9 389 725
<i>Découverts et concours bancaires</i>	316 371	174 903
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 450 806	9 564 628
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	28 608	28 326
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	102 523	82 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 208 739	11 130 314
<i>Personnel</i>	1 398 381	1 063 803
<i>Organismes sociaux</i>	961 337	936 874
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	11 582	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	492 322	568 534
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	744 585	648 364
Dettes fiscales et sociales	3 608 206	3 217 575
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	2 308
Autres dettes	43 585	392 217
Produits constatés d'avance		6 098
TOTAL DETTES	36 444 775	36 423 526
Ecart de conversion - Passif		17 022
TOTAL PASSIF	58 314 316	57 862 249



Compte de résultat

	2018	2017	2018	2017	2018	2017
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	70 153 698	100,00	66 624 198	100,00	3 529 500	5,30
Production stockée	1 476 011	2,10	-203 782	-0,31	1 679 792	-824,31
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2 152 777	3,07	1 664 110	2,50	488 667	29,37
Total	73 782 486	105,17	68 084 526	102,19	5 697 960	8,37
CONSOMMATION M/S&S & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.	24 367 617	34,73	22 702 700	34,08	1 664 917	7,33
Variation de stock (m.p.)	34 496	0,05	299 646	0,45	-265 150	-88,49
Autres achats & charges externes	24 576 496	35,03	22 652 837	34,00	1 923 659	8,49
Total	48 978 610	69,82	45 655 183	68,53	3 323 427	7,28
MARGE SUR M/S&S & MAT	24 803 876	35,36	22 429 343	33,67	2 374 533	10,59
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 206 417	1,72	1 429 288	2,15	-222 870	-15,59
Salaires et Traitements	9 881 697	14,09	9 534 092	14,31	347 605	3,65
Charges sociales	3 092 115	4,41	2 778 260	4,17	313 855	11,30
Amortissements et provisions	3 907 569	5,57	3 492 534	5,24	415 035	11,88
Autres charges	271 928	0,39	92 135	0,14	179 793	195,14
Total	18 359 726	26,17	17 326 308	26,01	1 033 418	5,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 444 150	9,19	5 103 035	7,66	1 341 115	26,28
Produits financiers	134 546	0,19	183 227	0,28	-48 681	-26,57
Charges financières	1 096 929	1,56	932 910	1,40	164 018	17,58
Résultat financier	-962 382	-1,37	-749 683	-1,13	-212 699	28,37
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	5 481 768	7,81	4 353 352	6,53	1 128 416	25,92
Produits exceptionnels	787 499	1,12	1 377 239	2,07	-589 740	-42,82
Charges exceptionnelles	769 183	1,10	1 778 556	2,67	-1 009 373	-56,75
Résultat exceptionnel	18 316	0,03	-401 317	-0,60	419 633	-104,56
Participation des salariés	546 014	0,78	313 883	0,47	232 131	73,95
Impôts sur les bénéfices	1 552 429	2,21	988 665	1,48	563 764	57,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 401 641	4,85	2 649 487	3,98	752 154	28,39



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JSR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 58 314 316 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 401 641 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douanes et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

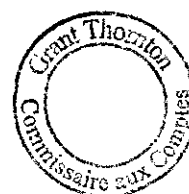
Frais d'émission des emprunts et coûts des emprunts

Les frais d'émission de l'emprunt obligataire ont été comptabilisés en charges à répartir.

Les coûts d'emprunts engagés pour l'acquisition ou la production d'un stock sont déduits en charges.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

le CICE a été comptabilisé en compte 648900



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 653 760	1 282 000		9 935 760
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 270 921	65 900	18 000	2 318 821
Immobilisations incorporelles	10 924 681	1 347 900	18 000	12 254 581
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 138	1 728		52 867
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 190 652	1 288 737	341 094	16 138 295
- Matériel de transport	137 286	35 304	27 704	144 887
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 151 422	398 304	5 082	1 541 944
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	121 482	60 824	102 810	79 496
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 651 980	1 784 897	476 690	17 957 488
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	163 604	218 011		381 615
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 670 474	152 497	111 776	1 711 195
Immobilisations financières	1 834 078	370 508	111 776	2 092 810
ACTIF IMMOBILISE	29 410 739	3 503 306	606 466	32 304 879



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 347 900	1 784 897	370 508	3 503 306
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 347 900	1 784 897	370 508	3 503 306
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	18 000	476 690	111 776	606 466
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	18 000	476 690	111 776	606 466

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Total
Éléments achetés	9 618 831
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	316 930
Total	10 353

Les valeurs incorporelles concernant les fonds de commerce, les droits d'entrée lorsqu'ils ne représentent pas des surloyers ou des prestations, les droits au bail, donnent lieu à des tests de valeur. Ces tests consistent notamment à comparer les valeurs immobilisées à la valeur de revente à partir des barèmes de l'administration fiscale basés sur le chiffre d'affaires réalisé. Lorsque cette dernière valeur est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Cette méthode ne s'applique pas, sauf circonstances particulières, l'exercice d'ouverture ou d'acquisition de point de vente ainsi que l'exercice suivant, afin de permettre à l'investissement réalisé d'être en fonctionnement normal.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

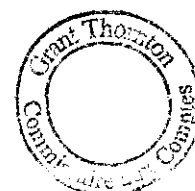
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital propre (autres capitaux capital)	Provisions déductibles du capital	Provisions ajoutées au capital
- Filiales (détenues à + 50 %)			
JSR LUXEMBOURG L-1118 LUXEMBOURG	50 000		100,00
JSR IS LTD 99 TEL AVIV	2 308		100,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)			

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brut	Valeur comptable Net	Montants des dépenses avancées	Montants des avails	Montants des dépenses avancées
- Filiales (détenues à + 50 %)	52 308	52 308	329 306		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Acquisitions en cours	Acquisitions	Diminutions	Exercices précédents
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	196 485	31 537		228 022
Immobilisations incorporelles	196 485	31 537		228 022
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 357	5 013		44 370
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 058 488	1 689 484	240 510	9 507 461
- Matériel de transport	4 406	28 588	1 181	31 813
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	903 631	161 653	5 009	1 060 275
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 005 882	1 884 737	246 700	10 643 919
ACTIF IMMOBILISE	9 202 367	1 916 274	246 700	10 871 941



Notes sur le bilan

Actif circulant

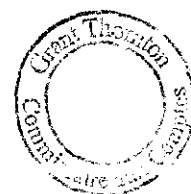
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 013 122 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Montant net
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	329 306		329 306
Prêts	2 708		2 708
Autres	1 708 487		1 708 487
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 841 152	1 841 152	
Autres	324 248	324 248	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	807 220	807 220	
Total	5 013 122	2 972 620	2 040 502
Prêts accordés en cours d'exercice	800		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	4 081
FOURNISSEURS AVOIR A REC	69 266
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	494
Total	73 841



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dotations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Dotations de l'exercice	Dotations au début de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	161 295	68 011		229 306
Stocks	1 624 823	1 965 436	1 624 823	1 965 436
Créances et Valeurs mobilières	609 513	3 046	200 636	411 922
Total	2 395 631	2 036 493	1 825 460	2 606 664
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 968 482	1 825 460	
Financières		68 011		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 095 000,00 euros décomposé en 23 000 titres d'une valeur nominale de 265,00 euros.

	Titres au début de l'exercice	Titres de l'exercice	Titres de l'exercice	Titres au début de l'exercice
Actions ordinaires	25 556		2 556	23 000
TOTAL	25 556		2 556	23 000



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/09/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	8 233 423
Résultat de l'exercice précédent	2 649 487
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	10 882 910
Affectations aux réserves	132 474
Distributions	2 122 660
Autres répartitions	
Report à Nouveau	8 627 776
Total des affectations	10 882 910

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2019
Capital	6 772 340			677 340	6 095 000
Primes d'émission	2 344 958				2 344 958
Réserve légale	375 098	132 474	132 474		507 573
Report à Nouveau	8 233 423	8 627 776	8 627 776	8 233 423	8 627 776
Résultat de l'exercice	2 649 487	-2 649 487	3 401 641	2 649 487	3 401 641
Dividendes		2 122 660			
Total Capitaux Propres	20 375 307	8 233 423	12 161 891	11 560 250	20 976 948



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises obligées de l'exercice	Reprises volontaires de l'exercice	Provisions à fin de l'exercice
Litiges	409 707		174 206		235 501
Garanties données aux clients	636 688	293 294	291 826		638 157
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		18 935			18 935
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 046 395	312 229	466 032		892 593
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		18 935			
Exceptionnelles		293 295	466 032		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 342 253 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de deux ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	12 000 000		12 000 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	316 371	316 371		
- à plus de 1 an à l'origine	6 134 435	2 719 880	3 414 555	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 208 739	14 208 739		
Dettes fiscales et sociales	3 608 206	3 608 206		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	2 308		
Autres dettes (**)	72 193	72 193		
Produits constatés d'avance				
Total	36 342 253	20 927 698	15 414 555	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 350 849			
(**) Dont envers les associés	28 608			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	233 103
INT COURUS SUR EMPRUNTS	5 877
AGIOS A PAYER	11 548
PARTICIPATION DES SALAIRES	546 014
PROVISION COM PERSONNEL	43 943
PROVISION SALAIRES ET PRIMES	11 417
CAP SUR ACCORDS EN COURS	6 410
PROVISION CONGES PAYES	737 238
TAXES FORM APPRENT	50 542
EFFORT CONSTRUCTION	54 558
CHARGES SOC COM MARS	17 138
CHGS SOC SUR SAL A PAYER	2 858
CHARGES SOC CONGES PAYES	287 523
FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	109 202
CVAE A PAYER	519 775
CFE A PAYER	61 748
TASCOM A PAYER	34 179
ORGANIC CAP	106 553
TAXE DEFI A PAYER	2 096
TVS A PAYER	184
AVOIRS A ETABLIR	41 185
Total	2 883 088

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges à payer	Charges à payer	Charges à payer
CHARGES CONSTAT D AV.	257 816		
CHARGES CONSTAT D AV. FR. COLLECT	549 404		
Total	807 220		



Notes sur le compte de résultat

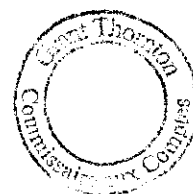
Chiffre d'affaires

	2018	2017	2016
Ventes de produits finis	67 569 204	976 342	68 545 546
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	843 787	353	844 140
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	764 013		764 013
TOTAL	69 177 003	976 695	70 153 698

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	2018	2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 159	35 289
Reprises sur provisions et transferts de charge		80 222
Différences positives de change	108 388	67 717
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	134 546	183 227
Dotations financières aux amortissements et provisions	86 946	
Intérêts et charges assimilées	698 117	680 012
Différences négatives de change	311 865	252 898
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 096 929	932 910
Résultat financier	-962 382	-749 683



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Charges	Revenus
	Montants	Montants
Refecturations aux affiliés	238 218	
remboursement de formation	1 505	
IJSS	750	
Remboursement d'assurance	31 614	
Remboursement chronopost	9 456	
Variation des frais de collection	31 041	
TOTAL	312 585	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités et amendes	14 159	
Pénalités sur marchés	13 724	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	302 826	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	145 180	
Provisions pour risques et charges	293 295	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		37 346
Rentrées sur créances amorties		13 150
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		223 871
Produits des cessions d'éléments d'actif		47 100
Reprise provisions pour risques et charges		466 032
TOTAL	769 183	787 499



Notes sur le compte de résultat**Résultat et impôts sur les bénéfices****Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	5 481 768	1 552 429	3 929 339
+ Résultat exceptionnel	18 316		18 316
- Participations des salariés	546 014		546 014
Résultat comptable	4 954 070	1 552 429	3 401 641
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "impôt correspondant")			



Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 353 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel non salarié
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	332	
Ouvriers		
Total	353	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SANDY RLK

Forme : SAS

SIREN : 351185519

Au capital de : 45 735 euros

Adresse du siège social :

124, Rue de la Faisanderie 75016 PARIS



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	97 601
Avals	116 986
Avals et cautions	116 986
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	25 662
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garanties : Nantissements de fonds de commerce	4 428 558
Garanties : Nantissements de comptes bancaires rémunérés	11 600
En cours d'acceptation à payer sur Crédoc Euros	3 686 925
En cours d'acceptation à payer sur Crédoc en dollars : 787 932 \$	885 242
En cours de Crédits Documentaires irrévocables	285 569
Opération à terme : Terme import : achats de devises à livrer par la banque	23 759
Garanties à première demande	1 267 028
Autres engagements donnés	10 588 681
Total	10 828 930
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres engagements donnés : Nantissements de fonds de commerce

Notre société a consenti des garanties (nantissements) au profit de différents établissements bancaires, dans le cadre d'octroi de prêts.

Les montants garantis à l'origine s'élèvent à 11.730.002 €.

Les garanties y afférentes sont indiquées pour les montants restants dus, soit au 31 mars 2019 à 4.428.558 €.



Autres informations

Crédit-Bail

	Immobilisations	Dotations	Amortissements	Autres	Total
Valeur d'origine				25 955	25 955
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				4 975	4 975
Amortissements				4 975	4 975
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				5 767	5 767
Redevances payées				5 767	5 767
A un an au plus				5 767	5 767
A plus d'un an et cinq ans au plus				17 299	17 299
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				23 066	23 066
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 596	2 596
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				2 596	2 596
Montant pris en charge dans l'exercice				16 528	16 528

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 111 976 euros

Les engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées sont les suivants :

- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 657 542 €
- Dette actuarielle : 111 976 €

Les provisions pour Indemnités de départ à la retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

